Page : 1/11



Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- Identificateur de produit
- · Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)
- · Code du produit: SDS 390-001.03R01, 1005860, 1005861, 13651, 4487-JP, 4488-JP, 6233-JP
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Gel de blanchiment dentaire professionnel
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Ultradent Products Inc.
505 W. Ultradent Drive (10200 S)
South Jordan, UT 84095-3942
USA
onlineordersupport@ultradent.com
(800) 552-5512

Responsable CE Ultradent Products GmbH Am Westhover Berg 30 51149 Cologne Allemagne Courriel: infoDE@ultradent.com

Téléphone du bureau : +49(0)2203-35-92-0

- · Service chargé des renseignements: Customer Service
- · Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC (NORTH AMERICA): +1 (800) 424-9300 (INTERNATIONAL): +(703) 527-3887

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS03 flamme au-dessus d'un cercle

Ox. Liq. 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger GHS03, GHS05

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

peroxyde d'hydrogène en solution

· Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

3 Composition/informations sur les composants

· Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

CAS: 56-81-5	glycerol	>25-≤50%
EINECS: 200-289-5	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 7722-84-1	peroxyde d'hydrogène en solution	>10-≤25%
EINECS: 231-765-0	♠ Ox. Liq. 1, H271; ♠ Skin Corr. 1A, H314; ♠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	
	Limites de concentration spécifiques: Ox. Liq. 1; H271: C ≥ 70 %	
	Ox. Liq. 2; H272: $50 \% \le C < 70 \%$	
	Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 70 %	
	Skin Corr. 1B; H314: 50 % ≤ C < 70 %	
	Skin Irrit. 2; H315: 35 % ≤ C < 50 %	
	Eye Dam. 1; H318: C ≥ 8 %	
	Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 8 %	
	STOT SE 3; H335: C ≥ 35 %	
	Synthetic Amorphous, Pyrogenic Silica	1-10%
	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires,	
	des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 1310-58-3	hydroxyde de potassium	≤2,5%
EINECS: 215-181-3	♦ Skin Corr. 1A, H314; () Acute Tox. 4, H302	
	Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: C≥5 %	
	C1 : C	
	Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 %	
	Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 % Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 %	

(suite page 3)

Page: 3/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Le produit est un gel visqueux, donc le risque d'inhalation est extrêmement faible.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir ; appeler immédiatement un médecin.
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Eau pulvérisée

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans les conteneurs fermés et non ventilés, risque de rupture en raison de l'augmentation de la pression due à la décomposition. Le contact avec des matériaux combustibles peut provoquer un incendie.

· Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie s'il n'y a pas de risque.

- · Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.
- · Autres indications

Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie s'il n'y a pas de risque.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Le peroxyde d'hydrogène peut être décomposé en ajoutant du métabisulfite de sodium ou du sulfite de sodium après dilution à environ 5 %.

Arrêter le flux de matière si cela est sans risque

Les matériaux combustibles exposés au peroxyde d'hydrogène doivent être immédiatement immergés ou rincés avec de grandes quantités d'eau pour s'assurer que tout le peroxyde d'hydrogène est éliminé. Le peroxyde

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 3)

d'hydrogène résiduel qui sèche (après évaporation, le peroxyde d'hydrogène peut se concentrer) sur des matières organiques telles que le papier, les tissus, le coton, le cuir, le bois ou d'autres matières combustibles peut provoquer l'inflammation de la matière et un incendie.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le patient et le médecin doivent utiliser des lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EN).

· Préventions des incendies et des explosions:

Les matériaux combustibles exposés au peroxyde d'hydrogène doivent être immédiatement immergés ou rincés avec de grandes quantités d'eau pour s'assurer que tout le peroxyde d'hydrogène est éliminé. Le peroxyde d'hydrogène résiduel qui sèche (après évaporation, le peroxyde d'hydrogène peut se concentrer) sur des matières organiques telles que le papier, les tissus, le coton, le cuir, le bois ou d'autres matières combustibles peut provoquer l'inflammation de la matière et un incendie.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Prévoir la ventilation des emballages.

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: acier spécial.

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: aluminium.

Matériau convenant pour emballages et canalisations: le verre.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Stocker à l'écart des matériaux combustibles.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Ne pas conserver avec des métaux.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais.

Voir l'étiquetage du produit.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Gel de blanchiment dentaire professionnel

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

(suite page 5)

Page: 5/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 4)

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

VLEP Valeur à long terme: 1,5 mg/m³, 1 ppm

Synthetic Amorphous, Pyrogenic Silica

TWA Valeur momentanée: 10* 5 mg/m³

1310-58-3 hydroxyde de potassium

VLEP Valeur momentanée: 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · État physique
- · Couleur: Orange clair à rose
- · Odeur: Inodore

(suite page 6)

Page: 6/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 10.10.2025 Date d'impression: 10.10.2025 Numéro de version 1

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 5)

· Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé. · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé. · Point d'éclair Non applicable. · Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 6,5-8,5

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,24 g/cm3 · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· Autres informations

· Aspect:

· Forme: Gel · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant

· Liquides comburants Peut aggraver un incendie; comburant.

· Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

(suite page 7)

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 6)

· Explosibles désensibilisés

néant

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Se décompose sous l'effet de la chaleur
- · Possibilité de réactions dangereuses

Le contact avec des métaux, des ions métalliques, des alcalis, des agents réducteurs et des matières organiques (telles que des alcools ou des terpènes) peut provoquer une décomposition thermique auto-accélérée.

Réactions au contact de métaux divers.

Réactions aux matières organiques.

· Conditions à éviter

Variations du pH

Rayons UV

Contamination

· Matières incompatibles:

Métaux lourds

Matériaux combustibles

Agents réducteurs

Alcalis

, matières organiques

· Produits de décomposition dangereux: Oxygène

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs L1	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))			
Oral	LD50	2.041 mg/kg	
Inhalatoire	LC50/4 h	44,9 mg/l	
56-81-5 gly	vcerol		
Oral	LD50	7.750 mg/kg (Guinea pig)	
		4.100 mg/kg (souris)	
		5.570 mg/kg (rat)	
		27.000 mg/kg (lapin)	
	LC50 Fish	>5.000 mg/l (FSH)	
Dermique	LD50	>21.900 mg/kg (rat)	
		10.000 mg/kg (lapin)	
7722-84-1	peroxyde d'hydrog	ène en solution	
Oral	LC50 Fish	16,4 mg/l (FSH)	
Synthetic A	Amorphous, Pyrog	enic Silica	
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (Oral Test Method)	
	LC50 Fish	>10.000 mg/l (FSH) (Toxicity to fish)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (Dermal test method)	
	1	(suite pag	

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

		(suite de la page 7)	
	LC50(Daphnia magna)	>1.000-10.000 mg/l (daphnia) (Toxicity to aquatic invertebrates)	
1310-58-3	1310-58-3 hydroxyde de potassium		
Oral	LD50	214 mg/kg (rat)	
	LC50 Fish	80 mg/l (FSH)	

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique:

56-81-5 glycerol

EC50 > 10.000 mg/kg (BCT)

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

EC50 1,38 mg/l (Alg)

2,4 mg/l (daphnia)

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Page: 9/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 8)

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne pas laisser le produit atteindre les égouts.

Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations internationales, fédérales, de votre État ou locales.

· Cata	· Catalogue européen des déchets		
HP2	Comburant		
HP8	Corrosif		

· Emballages non nettoyés:

· Class

· Label

- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

AQ	14 PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTIO DUEUSE DROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
IMDG, IATA HY	
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Classe 5.1 Étiquette 5.1	Matières comburantes. +8
IMDG	
Class 5.1	Matières comburantes.
Label 5.1	/8

5.1 Matières comburantes.

Forbidden

(suite page 10)

Page: 10/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

	(suite de la page
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement	Non applicable.
Précautions particulières à prendre par l'u	tilisateur Attention: Matières comburantes.
Numéro d'identification du danger (Indice	<i>Kemler</i>): 58
No EMS:	F-H,S-Q
Segregation groups	(SGG16) Peroxides
Stowage Category	D
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat.
Segregation Code	SG16 Stow "separated from" class 4.1
	SG59 Stow "separated from" SGG14-permanganates
	SG72 See 7.2.6.3.2.
Transport maritime en vrac conformément	' aux
instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	IL
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2
····· (-z)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 2014 PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTIO
-Grand With the state of the st	AQUEUSE, 5.1 (8), II

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

- · Directive 2004/42/CE
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Page : 11/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost 35% Non-PF (Mixed)

(suite de la page 10)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

Valeur limite: >12-≤35 % >10-≤25%

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008		
Liquides comburants	D'après les données d'essais	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.	

- · Service établissant la fiche technique: Environmental, Health, and Safety
- · Contact: Customer Service
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1

Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1